

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Irl) ETF plc - S&P 500 ESG UCITS ETF (le « Fonds »), un compartiment de UBS (Irl) ETF plc (la « société »), catégorie (USD) A-dis (ISIN : IE00BHXMHK04)

Ce Fonds est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., qui fait partie d'UBS SA.

Objectifs et politique d'investissement

Le **Fonds** est géré de manière passive et vise à répliquer la performance du S&P 500 ESG Index (l'« **Indice** »). L'Indice est un indice d'actions libellé en USD calculé, composé et publié par le fournisseur international d'indices S&P Indices. Il reproduit les fluctuations des 500 premières sociétés cotées sur les marchés aux Etats-Unis mais accessibles aux investisseurs mondiaux. L'Indice est un indice élargi pondéré par la capitalisation boursière conçu pour générer une exposition à des entreprises basées aux Etats-Unis affichant d'excellents résultats environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et éviter les entreprises dont le respect des critères ESG est faible. Cette méthode de construction de premier ordre exclut au moins 20% des titres les moins bien notés par rapport à l'univers standard des indices. Le Fonds ne bénéficie pas d'un label d'ISR. En cherchant à mettre en œuvre son objectif de placement consistant à reproduire la performance de l'Indice, le Fonds pourra également détenir, dans des circonstances exceptionnelles, des titres qui ne figurent pas dans l'Indice, par exemple des titres qui ont fait l'objet d'une annonce indiquant qu'ils seront bientôt intégrés à l'Indice ou dont l'on s'attend à ce qu'ils le soient. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire le risque, diminuer les coûts ou générer un surcroît de revenus ou de capital. L'utilisation d'instruments dérivés peut multiplier les gains ou pertes du Fonds sur un investissement donné ou sur l'ensemble des investissements. Le Fonds peut également proposer des classes de parts couvertes contre le risque de change.

Les investisseurs qui ne sont pas des participants habilités ne peuvent pas souscrire de parts directement auprès d'UBS (Irl) ETF plc. Ils peuvent cependant acheter et vendre des parts, par le biais d'un intermédiaire, sur l'une des places boursières indiquées pour la catégorie de parts concernée

sur le site Internet www.ubs.com/etf. Dans certaines circonstances exceptionnelles, des rachats directs auprès d'UBS (Irl) ETF plc sont toutefois possibles chaque jour de négociation (tel qu'indiqué dans le supplément correspondant au prospectus). Les participants habilités peuvent souscrire et demander le rachat de leurs parts auprès d'UBS (Irl) ETF plc selon les conditions détaillées dans le contrat de participant habilité applicable.

Le revenu net de cette catégorie est distribué afin de maintenir une fidélité de réplification maximale par rapport à l'indice S&P 500 ESG Index.

Le Fonds ne conclura pas d'opérations de prêt de titres.

Profil de risque et de rendement



Précisions relatives à cette indication

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du Fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette Catégorie?

Le Fonds est classé dans la catégorie 6 car la volatilité de ses rendements est très élevée.

Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il présenter une tolérance au risque et une capacité à assumer le risque élevées. La valeur d'une part peut baisser en dessous de son prix d'achat.

Autres risques importants

- Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.
- Le processus de sélection de l'indice tient compte des caractéristiques et des risques en matière de durabilité.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement¹

| | |
|-----------------|--------------------|
| Frais d'entrée | 0.00% ² |
| Frais de sortie | 0.00% ² |

Frais prélevés par le fonds sur une année

| | |
|----------------|-------|
| Frais courants | 0.12% |
|----------------|-------|

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|--------|
| Commission de performance | Aucuns |
|---------------------------|--------|

¹ Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

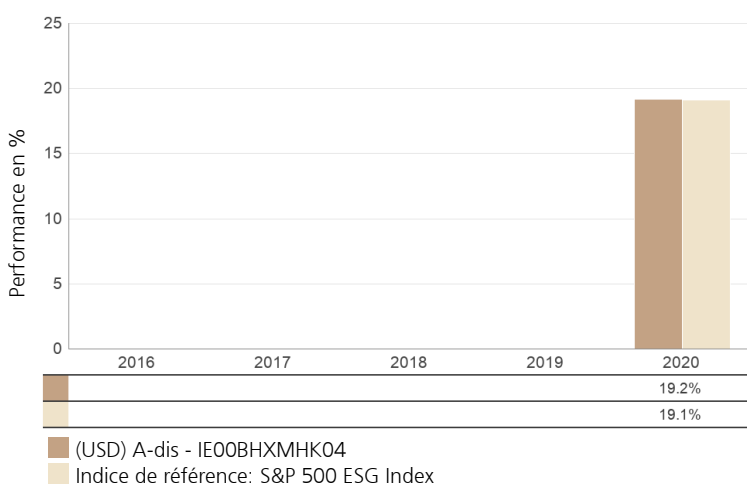
² Les investisseurs qui négocient sur le marché secondaire doivent payer les commissions exigées par leur courtier en valeurs mobilières. Le montant de ces commissions est public dans les bourses dans lesquelles les valeurs sont cotées et négociées. Votre courtier pourra également vous le communiquer. Les coûts de transaction liés à la négociation directe auprès du Fonds sont à régler par les participants habilités.

Les **frais courants** indiqués reposent sur les frais de l'exercice clôturé en 2020. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont généralement exclus de ce montant

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/etf.

Performances passées



La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique présente le rendement de la catégorie, soit la variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la catégorie mesurée d'un exercice à l'autre. D'une manière générale, la performance passée tient compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée. Si le compartiment est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2019.

La performance passée est calculée en USD.

Informations pratiques

Dépositaire

State Street Custodial Services (Ireland) Limited

Informations complémentaires

Des informations sur la société et les catégories de parts disponibles, le prospectus complet, les informations clés pour l'investisseur (KII), les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que les statuts peuvent être obtenus gratuitement en anglais et en allemand auprès du représentant ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/etf. D'autres documents sont aussi disponibles.

Le représentant en Suisse est UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenplatz 6, 4052 Bâle. L'agent payeur en Suisse est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich et ses succursales en Suisse.

La monnaie de la catégorie de parts est USD. Le prix des parts est publié chaque jour de négoce et disponible en ligne à l'adresse

www.ubs.com/etf.

Législation fiscale

La société est soumise aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Selon votre Etat de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.